



acte certifié exécutoire,  
transmis en Préfecture le 08 juillet 2016  
affiché ou publié le vendredi 08 juillet 2016  
identifiant de télétransmission 073-247300098-20160630-lmc1H18010H1-DE  
identifiant unique de l'acte lmc1H18010H1

n° 091-16 C

## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 juin 2016

**Objet : RD - Approbation des comptes de gestion 2015 de Chambéry métropole**

- date de convocation le 24 juin 2016
- nombre de conseillers en exercice : 76

L'an deux mille seize, le jeudi trente juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, Halle Henri Salvador, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole.

- étaient présents : 59

<b>Barberaz</b>	Jean-Pierre Coudurier - David Dubonnet - Yvette Fetaz
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis - Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
<b>Challes-Jes-Eaux</b>	Danièle d'Agostin - Daniel Grosjean - Maurice Meunier
<b>Chambéry</b>	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Claude Vallier - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Chantal Giorda - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	Gérard Marcucci
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen - Michel Fournier
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel - Jacqueline Rol
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Stéphane Bochet à Daniel Grosjean - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Mustapha Hamadi à Driss Bourida - de Muriel Jeandet à Isabelle Rousseau - de Delphine Julien à Josiane Beaud - de Sylvie Koska à Marc Chauvin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Edith Livernois à Jean-Pierre Ruffier - de Dominique Mornand à Christiane Boisselon - de Benoit Perrotton à Françoise Bovier-Lapierre - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Michel Dantin - de Sylvie Vuillemet à Anne Routin

- conseillers excusés : 3

Philippe Dubonnet - Marie-José Dussauge - Jérôme Esquevin

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant la juridiction administrative, dans le délai de deux mois :  
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,  
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

## **Conseil communautaire du 30 juin 2016**

délibération n° 091-16 C

objet **RD - Approbation des comptes de gestion 2015 de Chambéry métropole**

---

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, expose les modalités d'approbation des comptes de gestion 2015.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et ceux des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif, des états du passif, des états des restes à recouvrer et des états des restes à payer,

Après avoir pris connaissance et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant dans les bilans de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Après avoir été amené à constater la concordance des montants figurant aux comptes administratifs et aux comptes de gestion,

**Considérant** la régularité des comptes de gestion 2015 :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**Le Conseil communautaire de Chambéry métropole, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : atteste** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le Comptable public, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

le président,  
Xavier Dullin